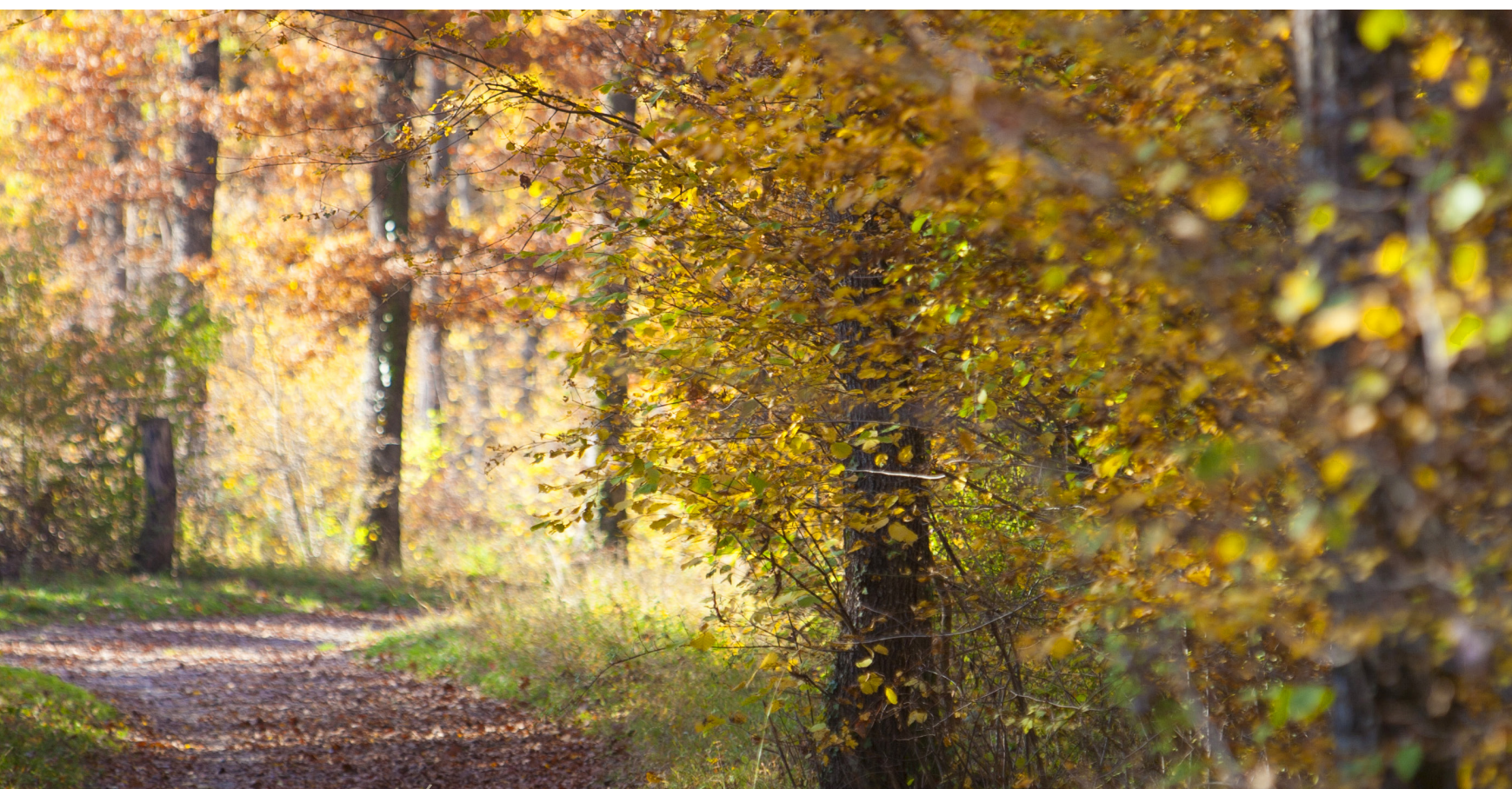




n°15

**LE JOURNAL DE LA
VIE DE LA COMMUNE
DE PRESINGE**

LE NANT DU PARADIS



EDITO

Les Presingeois et Presingeoises un peu attentifs ont remarqué et parfois participé à la petite enquête que les partenaires du développement villageois (donc y compris la commune) ont entreprise.

Taux de participation : 38%. Ainsi, plus de 60% des habitants de la commune se désintéressent de l'avenir de notre mobilité ou ne se sentent pas concernés par la vie communale. Les résultats de cette investigation sont consultables sur notre site. Le plus important peut-être de cette affaire, c'est le peu d'élan à envisager de modifier ses pratiques de déplacement. On peut le comprendre au vu du peu d'empressement de l'Etat à améliorer la desserte presingeoise. D'ailleurs, une récente réunion avec la Direction générale des transports du canton ne nous incite pas à l'optimisme. Brièvement dit, Presinge, même

après son développement et l'arrivée de plusieurs centaines de nouveaux habitants, ne représente pas un potentiel suffisamment intéressant pour conclure à une amélioration des transports publics. Donc, alors que les Communaux d'Ambilly bénéficieront d'une ligne directe les reliant à la gare de Chêne-Bourg, Presinge restera quasiment déconnecté, sauf aux heures de pointe.

Cela dit et souligné, il n'en demeure pas moins que ce n'est pas en pratiquant l'immobilisme que les choses pourront évoluer. Il importe que tant les trois coopératives impliquées dans le développement villageois, que la commune et ses habitants actuels et à venir agissent afin d'amener les autorités et l'administration cantonale à porter un regard différent sur ce petit territoire et sa population.

Terminons sur une note optimiste. Le six octobre a eu lieu une fin de journée autour de la démocratie et le développement durable. Le Film « Demain Genève », qui évoque de nombreuses actions en faveur de l'environnement dans notre canton, a été projeté, suivi d'une première discussion, d'un apéritif puis d'un débat. Quelques 120 personnes, dont de nombreux Presingeois, sont venus. Lors de cette soirée a notamment été évoquée l'idée d'un troc de vêtements, ceci afin d'échanger des vêtements, des sacs, chaussures et cie plutôt que de consommer du neuf.

Nous en reparlerons dans une prochaine édition. #

UN EMS À PRESINGE

La Résidence « La Louvière » SA est un établissement médico-social à but non lucratif. Créé en 1979, reconnu d'utilité publique, il est membre de la FEGEMS et fait partie du réseau santé genevois. Il est géré par un conseil d'administration composé de trois membres.

La Louvière est un établissement « fermé », par mesure de sécurité pour les patients. Il reste cependant ouvert sur un magnifique parc aménagé de 15.000 m², avec des allées de promenades sécurisées, un étang de pêche, des bancs ombragés, une pelouse, une terrasse attenante au restaurant.

L'établissement bénéficie d'une capacité d'accueil de soixante-deux lits, répartis sur trois étages, dont un lit pour des courts séjours. On y trouve 24 chambres à deux lits et 14 à un lit.

La mission de la Résidence « La Louvière » est d'accueillir des personnes dépendantes en âge AVS ou bénéficiant d'une dérogation délivrée par le médecin cantonal.

La spécificité de La Louvière est d'accueillir des personnes atteintes de troubles cognitifs (démences à différents stades) et nécessitant une prise en charge constante et appropriée. Pour cela, il a été nécessaire, au cours de ces dernières années, de réadapter la structure de l'établissement, de repenser les soins et l'animation,

de former le personnel, et d'adapter l'hôtellerie aux besoins réels, pour des résidents de plus en plus âgés et dépendants.

Les valeurs de La Louvière : écoute, par un langage adapté au résident et à son entourage, respect de la personne, de ce qu'elle est, représente, de sa personnalité, ses croyances, son vécu, etc. afin de s'adapter aux besoins et désirs du résident.

En 2013, sous l'impulsion de la nouvelle direction, la démarche qualité qui avait débuté en 2011 a été relancée. L'établissement a été certifié ISO 9001, version 2008, par l'organisme accrédité en avril 2016. Lequel a réalisé un audit de contrôle en avril 2017, lequel a abouti à une nouvelle certification en mai 2018.

Si vous voulez en savoir plus, voici le site idoine :

www.residencelalouviere.ch

Tous ces renseignements nous ont été fournis par Armand Oreiller, directeur.



SPECTACLES

Pour rappel, le **3 novembre à 20h** à l'église, on pourra entendre Tamara Recasens à la flûte et Juan Manuel Roig à la guitare (présentés dans notre dernière édition).

Dimanche 25 novembre, à 17h à la salle communale, vous entendrez le groupe vocal Tensing Genève. Né de l'envie de quelques amis passionnés de musique d'explorer le vaste réservoir de la chanson francophone, le groupe vocal TENSING Genève fête aujourd'hui ses 25 ans d'existence.

Après avoir produit ses propres comédies musicales, collaboré avec divers ensembles musicaux régionaux ou chanté en première partie de Francis Lalanne, ce groupe genevois constitué de plus de 50 chanteurs va vous faire gaiement voyager dans un répertoire très varié, constitué majoritairement de chansons francophones très récentes.

De Aliose à Zaz, de Calogero à Voulzy, en passant par Ben l'Oncle Soul, Garou, Julien Clerc ou encore Véronique Sanson, c'est l'ensemble de la chanson francophone contemporaine que le TENSING Genève va revisiter durant ce spectacle, en n'oubliant pas des chanteurs romands tels que Nicolas Fraissinet, ou Jérémie Kisling. La générosité, l'énergie et la bonne humeur de ce groupe sont les ingrédients contagieux qui vont vous donner envie de chanter. Les notions de partage, de simplicité et de plaisir guident constamment ce groupe qui aime rester proche de son public. Comme le prône sa nouvelle directrice de chant Sylvie Pittet, il faut cacher la rigueur et la précision de l'apprentissage des chants derrière une belle dose d'enthousiasme, de légèreté et de plaisir !

Dimanche 25 novembre, à 17h à la salle communale

Pour plus d'information, visitez leur site : www.tensing-ge.ch



Dimanche 9 décembre, à 17h, à la salle communale, vous pourrez écouter du Bach et du Schumann, des sonates, suites et romances. Avec Gregory Chalié à la flûte traversière et Serika Saito au piano.

Née en 1992 à Tokyo au Japon, Serika Saito commence le piano à l'âge de quatre ans. Après ses études à Toho Gakuen School of Music (Tokyo), elle étudie dans la classe de Jean-Jacques Balet à la Haute École de Musique de Genève.

En 2014, Serika obtient le premier prix au Concours de soliste de MUZA Kawasaki et elle a joué le premier concerto de P. I. Tchaïkovsky avec l'Orchestre Symphonique

de Tokyo. Elle donne plusieurs concerts en solo et en musique de chambre au Japon, en Suisse, aux Pays-bas et en Belgique. En 2017, Serika participe au Festival International de Musique Cancun (Mexique) comme musicienne invitée.

Gregory Chaliar commence l'apprentissage de la flûte à l'âge de 8 ans. A 12 ans, il vit sa première expérience musicale et scénique marquante. Il chante au Grand Théâtre de Genève, dans deux opéras, au sein des chœurs de la Maîtrise du Conservatoire populaire de Genève. Quatre ans plus tard, Gregory entre dans la filière préprofessionnelle du Conservatoire et joue dans de nombreux orchestres et ensembles de jeunes en Suisse romande. A 19 ans, il est reçu au concours d'entrée à la Haute Ecole de Musique de Genève dans la classe de Michel Bellavance. Durant 5 ans, Gregory suit parallèlement les cours de grands maîtres tels que Patrick Gallois, Emmanuel Pahud, Paolo Taballione et Andrea Lieberknecht. En 2017, il est arrivé en finale pour l'obtention d'un poste au BBC Scottish Symphony Orchestra. Membre de l'ensemble Hegoa, Gregory est également actif en musique de chambre dans des formations très variées. Il s'intéresse à un répertoire qui s'étend de J. d. Boismortier à P. Boulez et s'est produit en Autriche, au Mexique et régulièrement en Suisse.

**Dimanche 9
décembre, à
17h, à la salle
communale**

DIALOGUES EN MORTALITÉ

Le vendredi 16 novembre à 20h, Ce sera au tour de Bernard Crettaz, ethnologue et sociologue créateur des célèbres « **cafés mortels** » qui évoquera la nécessité de nous réapproprier la mort. Cette injonction, il l'a transmis avec passion et truculence en évoquant, par exemple le tiroir de la mort qui contenait, dans le chalet familial du Val d'Anniviers, tous les objets et documents nécessaires aux funérailles. Il y a, aujourd'hui, une rupture dans la transmission des savoir-faire et être qu'il s'agit, pour la plupart d'entre nous, de combler.

**16 novembre
à 20h**

Le jeudi 6 décembre à 20h, sous le titre « **Mourir à soi, est-ce mourir ?** », Erica Mugny et Arabelle Vinolo liront des textes, ponctués par des interventions musicales de Paul Grant.

**6 décembre
à 20h**

Les dialogues en mortalité sont organisés avec le concours de la mairie de Presinge. Ils ont lieu au 45, route des Eaux-Belles, à Grand Cara. L'entrée est libre, il y a un chapeau destiné aux frais des intervenants.

**Informations et inscription (nécessaire)
www.dialoguesenmortalite.ch**

VIE COMMUNALE

Les samedi 3 et dimanche 4 novembre, la paroisse protestante de Jussy-Gy-Meinier-Presinge et Puplinge organise sa fête annuelle. À Jussy, dans la salle des fêtes. On pourra notamment y entendre de la musique klezmer et tzigane, y visionner un film sur les marais de Sionnet, y regarder du théâtre, sans oublier de se sustenter. Tout le programme se trouve sur le site jussy.epg.ch.

ANTICIPONS LA PÉRIODE DE L'AVENT...

La tradition des fenêtres de l'Avent a repris depuis deux ans déjà à Presinge... Alors qui donc parmi vous aurait plaisir à décorer une de ses fenêtres et à prévoir un apéritif simple et chaleureux ouvert à tous lors d'une fin d'après-midi-début de soirée du mois de décembre? Nous n'imaginons pas, bien entendu, couvrir les 24 soirées mais créer simplement quelques occasions de se retrouver. Pourquoi ne pas se mettre à plusieurs pour organiser ce moment? Ou même le prévoir devant votre immeuble ou sur votre terrasse?

Si ce projet vous motive, merci de vous inscrire auprès de Mme I. Schierz: 022 759 16 26 avant le 5 novembre. Nous ne vous donnons des nouvelles de cette initiative qu'en cas d'intérêt de votre part.

ENTR'AINÉS:

Une dernière marche avant la pause hivernale aura lieu le mercredi 7 novembre. Isabelle vous propose une **balade suivie d'un repas au restaurant**. Rendez-vous devant la salle communale à 11h. Inscription auprès de Mme I. Schierz: 022 759 16 26. Venez nombreux!

mercredi 9 janvier à 14h30 Nous vous attendons également à la salle communale le mercredi 9 janvier à 14h30 pour la **projection d'un film suivie d'un goûter** et le 6 février à 12h pour le traditionnel repas canadien.

SOUPE À LA COURGE

Le 30 novembre dès 18h, à la salle communale, l'amicale 1243 proposera sa traditionnelle soupe à la Courge.



ESCALADE

Le 11 décembre à 18h45 sur la place Gyvi à Gy aura lieu l'habituel cortège intercommunal Gy-Presinge de l'Escalade.

NOËL DES AÎNÉS

Le mardi 18 décembre à 11h30 à la salle communale aura lieu le traditionnel et convivial Noël des aînés.

NOËL COMMUNAL

Et le jeudi 20 décembre, à 18h30 à la salle communale, se tiendra le Noël communal.



RUBRIQUE DECHETS

Tous les plastiques ne sont pas identiques !

Il a été constaté que la collecte séparée des bouteilles à boissons en PET, précieuse sur le plan écologique, est en danger. En effet, le nombre de déchets jetés par erreur dans le conteneur à boissons en PET est en hausse. Aussi, pour préserver la qualité de la collecte séparée des bouteilles à boissons en PET et permettre un recyclage de haute valeur, un rappel de quelques indications s'impose : Seules les bouteilles avec le logo peuvent être jetées dans les conteneurs spécifiques. Si vous avez un doute que la collecte du PET convienne, posez-vous les trois questions suivantes :

- S'agit-il d'une bouteille?
- La bouteille est-elle en PET?
- Contenait-elle une boisson?

Si vous répondez par l'affirmative à toutes ces questions, cette bouteille peut être éliminée avec le PET.

**Dans le cas contraire, soit :**

- Bouteilles de lait, de crème à café et de yogourt à boire
- Gobelets pour boissons, glaces, yogourts, etc.
- Flacons de lessive et de détergent
- Bouteilles de shampooings et autres produits cosmétiques
- Petites bouteilles pour le vinaigre, l'huile et les sauces à salade
- Blisters (coques en plastique) pour la viande, les légumes et les fruits

jetez l'emballage avec les déchets ou dans la collecte des bouteilles en plastique auprès de la plupart des commerces de détail.

Agissons ensemble pour une collecte et un recyclage de qualité ! Merci pour votre collaboration !



Quelques moments de cette belle soirée du 6 octobre sur la démocratie. (voir édito)

**MAIRIE DE PRESINGE**

4, route de la Louvière

1243 PRESINGE

Tél : 022 759 12 52

Fax : 022 759 20 33

E-mail : info@presinge.ch

Site : www.presinge.ch

HORAIRE D'OUVERTURE

Me : 10h à 12h30

Je : 16h30 à 18h00

Ve : 10h à 11h30

ETAT CIVIL OFFICE DE L'ETAT CIVIL

Route du Vallon, 4

1224 CHÊNE-BOUGERIES

Tél : 022 869 17 50

Fax : 022 869 17 51

etat-civil@chene-bougeries.ch

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi, jeudi et vendredi :

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Mardi : de 7h30 à 16h non stop

Mercredi : de 13h30 à 18h

Conseils municipaux :

Prochaines séances du

Conseil municipal :

12 novembre à 19h, 10 décembre à 20h.

RÉCAPITULÉ DES MANIFESTATIONS

3 NOVEMBRE : CONCERT

3 ET 4 NOVEMBRE : FÊTE PAROISSIALE

7 NOVEMBRE : MARCHÉ DES AÎNÉS

16 NOVEMBRE : DIALOGUE EN MORTALITÉ

25 NOVEMBRE : CONCERT

30 NOVEMBRE : SOUPE À LA COURGE

6 DÉCEMBRE : DIALOGUE EN MORTALITÉ

9 DÉCEMBRE : CONCERT

11 DÉCEMBRE : ESCALADE

18 DÉCEMBRE : NOËL DES AÎNÉS

20 DÉCEMBRE : NOËL COMMUNAL

9 JANVIER : ENTR'AÎNÉS : FILM ET GOÛTER

18 JANVIER : CONCERT

24 JANVIER : DIALOGUE EN MORTALITÉ

6 FÉVRIER : ENTR'AÎNÉS : REPAS CANADIEN

8, 9 ET 10 FÉVRIER : CLOWNS

PROCHAINE DATE DE LEVÉE DES DÉCHETS ENCOMBRANTS :

5 DÉCEMBRE

Fin d'une subvention

A partir de janvier 2019, le canton ne subventionnera plus l'achat de vélos électriques. Les personnes désireuses d'obtenir encore ces 250 francs, auxquels s'ajoutent les 500 francs de la commune, ont donc intérêt à acquérir un tel véhicule avant la fin 2018. Du côté de la commune, sous réserve du vote du budget, le soutien financier à un tel achat devrait se poursuivre.

HORAIRES BIBLIOBUS 2018
Voici les prochains rendez-vous du bibliobus, le mercredi de 10h30 à 12h30, pour 2018 :

21.11/19.12.

MAQUETTE ET MISE EN PAGE :
EXPRESSION CRÉATIVE
CRÉDITS PHOTOS :
JEAN-CHARLES ROCHAT
IMPRESSION :
IMPRIMERIE COMMERCIALES SA